

62 m/s

LE JOURNAL QUI MONTE !



Association loi 1901
Club affilié FFLV n° 10020
Centre Nautique de Wimereux
62 930 Wimereux
<http://paraille62.free.fr/>
Forum club :
http://paraille62.free.fr/index.php?option=com_wrapper&Itemid=41

Ligue Nord-Pas de Calais Vol Libre :
<http://vol.libre.free.fr>

Forum Ligue :
<http://forum.quick-web.com/forum.php?login=aeron&page=1>

Comité directeur

Laurent DEWISME
Président,
correspondant site de la Crèche
dewisme7@yahoo.fr

Xavier HUSSON
Secrétaire
xavierhusson@wanadoo.fr

Dominique LAVALLARD
Trésorier
lavallard@free.fr

Mathieu CHARLES
Webmaster
charles.mathieu@free.fr

Serge DESCHODT
Correspondant sites Blanc-Nez & Frençq
SergeDeschodt@free.fr

Damien DEWISME
Correspondant sites et site d'Equihen
damiendewisme@hotmail.com

Eric LEMETRE
Correspondant site de Licques
renov-lemetre@wanadoo.fr

André PATTIN
Correspondant site de Campagne & mécanique treuil
andre_pattin@hotmail.fr

Dominique STAWUJAK
Correspondant site d'Olhain
dominiquestawujak@hotmail.com

Thierry TOULEMONDE
Correspondant réglementation aérienne
thierrytoulemonde@orange.fr

Edito du Président

Le Guyplace nouveau est arrivé ! Il s'agit d'un Gradient Golden 2 en grande taille (on a déjà le Gradient Golden en petite taille), ils sont tous les 2 exactement de la même couleur. Mais il faut anticiper le vieillissement de la population et plus particulièrement la multiplication des seniors bedonnants du club !

Désormais, on a les badges, les autorisations (plus que 3 semaines à attendre pour le grand Blanc-Nez), les panneaux sont posés, le treuil est au top et maintenant le Guyplace XXL, il ne reste plus qu'à... voler !

Le changement, on l'attend encore. On se retrouvera cet été pour le BBK du club à Equihen après une journée biplace, on se retrouvera pour une compèt amicale treuil (le tout improvisé selon la météo), par contre, on peut déjà vous dire qu'on volera le 23 juin au Touquet au simulateur...

Bons vols à tous

Laurent



Il est gonflé ce Guyplace ! Désormais on peut embarquer un quintal en baptême en plus du pilote, à 1 euro les 2 kg embarqués, c'est Picsous qui va être content !



Pas facile de baptiser le Guyplace, faut pas inverser les lettres !

PS : une partie du Guyplace sera probablement financée par le contribuable allemand, et une autre par le FMI, notre partenaire du Qatar nous ayant lâché !

Photos : Eric, Laurent

Paral'Aile au sol

Calendrier

- **23 juin** : journée au **Touquet** organisée par le CDOS et le Conseil Général 62 en liaison avec les JO 2012 : stand simulateur
- **8 ou 9 septembre** : **Wimereux**, participation au championnat de France de Kite, simulateur, biplaces falaise, treuil manuel
- **16 septembre** à **Blériot** : fête de la plage, simulateur, treuil manuel, biplaces falaises...
- **20 au 23 septembre** : **Coupe Icare**

Sites

Les panneaux concernant la nouvelle réglementation des sites des 2 Caps ont été posés.

A ce jour 282 badges ont été délivrés ! De très nombreux retours positifs de la part des pilotes, qui remercient le club d'avoir œuvré à la réouverture du Blanc-Nez. En espérant que l'on ne se retrouve pas tous sur un même site en même temps...



Les nouveaux panneaux, discrets.

Photos : Xavier

North Sea Cup – Wimereux 27 mai 2012

Pour remplacer notre vieux biplace Scenic vieux de 11 ans, le club a monté 2 dossiers de subvention, l'un auprès du Département et l'autre auprès de Jeunesse et Sports en réponse à des appels à projets liés aux manifestations tournant autour des JO 2012 (en plus de notre sponsor officiel Drumez). À cette occasion, le club avait installé le simulateur de vol parapente sur le car-podium du Conseil Général 62 à Wimereux pour la North-Sea-Cup le dimanche 27 mai !

Merci aux nombreux pilotes du club qui se sont mobilisés, à savoir Xavier et André...

Laurent



Le simulateur sur le car-podium du Conseil Général

Photo : Xavier 2

Paral'Aile au sol

Sortie au Blanc-Nez avec les Fous du Cap

Nous avons rendez-vous le 9 juin avec Céline et Philippe, les « Fous du Cap », sur le site du Blanc-Nez. Spécialistes ornithologistes, ils ont pu nous faire observer les différentes espèces d'oiseaux présentes sur le site, dont les mouettes tridactyles en train de couver. C'était également l'occasion de rappeler les différentes raisons qui ont amené à réglementer la pratique du parapente sur le site du Cap Blanc-Nez.

Un grand merci à eux pour leurs explications. Vous pouvez les retrouver sur leur blog : <http://lesfousducap.blogspot.com/>.

Xavier



Le rendez-vous de la friterie...



Couple de mouettes tridactyles, bec jaune et pointe des ailes noire

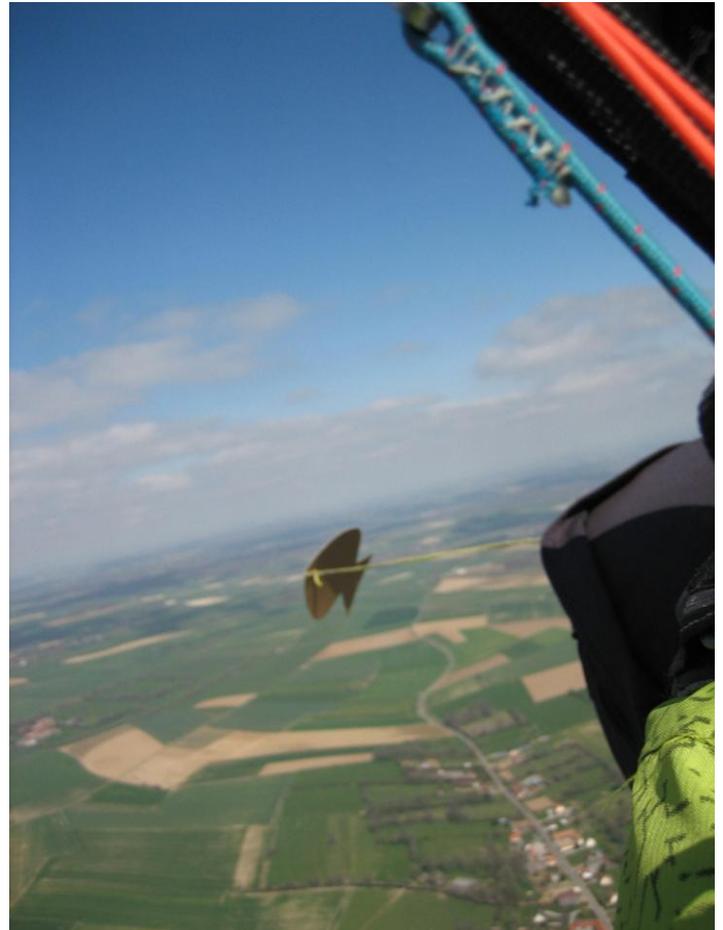


Photos : Les Fous du Cap, Xavier

6200 m



1^{er} avril à Campagne, Omar au décollage



Poisson volant !



L'éolienne poursuit sa croissance

Ailleurs

Annecy mai 2012

Nous étions 10 pilotes du club, accompagnés des épouses, amies et familles pour cette semaine à Annecy. Malgré une météo maussade (il a neigé le mercredi à 08h00 sur le déco de la Forclaz...), nous avons quand même pu en profiter pour faire des vols sympas. Delphine, Eric, Guy et Thomas ont fait leur premier stage SIV avec K2, séquence émotions ! Annecy c'était donc... une bonne ambiance, des ploufs, des SAT, des 3-6, des thermiques, un petit tour du lac, un vol rando au col des Frettes, du karting, un sauna, des nuits fraîches, des fûts de bière, des perroquets (et oui Guy était là !), des bons petits plats mitonnés par nos chefs cuisinières et cuisiniers (hummmm !), des apéros-tricot, de la slackline, des saucissons de pays, la PWC... on repart quand ?

Xavier



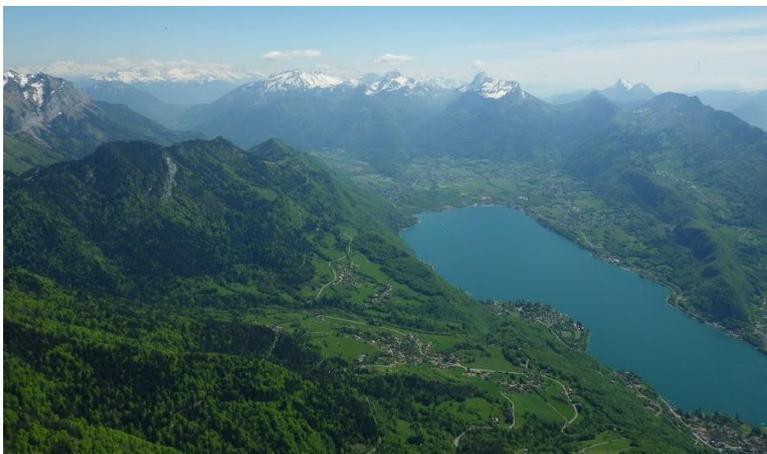
L'équipe du stage SIV



Au déco de Planfait



Delphine et Stéphen en biplace



Camp de base à la Nublière

NEWS'CAPS

✿ Lettre d'infos du Grand Site des Deux-Caps ✿



Dominique DUPILET
Président du Conseil Général du Pas-de-Calais

N°8 MAI
2012
EDITO

Un Grand Site pour tous... tous pour le Grand Site !

Le 10 avril dernier, nous avons signé, avec le Conservatoire du Littoral, Eden 62 et les associations Vol De Pente 62 et Paral'Aile 62 les premières conventions de bon usage sur le Site des Deux-Caps.

Le week-end suivant, le Cap Blanc-Nez était traversé par les participants du 10e Raid Equestre des Deux-Caps au départ de Blériot.

Là encore, la discussion, la prise en compte des exigences liées à la protection du Site et celles des organisateurs ont permis de proposer des parcours conciliant les intérêts des uns et des autres.

Demain, nous discuterons avec les organisateurs du Trail Côte d'Opale pour concilier son succès d'évènement N°1 des Sports Nature à l'échelon régional avec la nature exceptionnelle du site.

Vous l'aurez compris, le Site des Deux-Caps est à tous dès lors que chacun prend conscience de la valeur exceptionnelle de ses paysages et de son environnement.

Avec l'ensemble des gens de bonne volonté, soyons les Mousquetaires du Site des Deux-Caps... Un Site pour tous... et tous pour un Grand Site de France des Deux-Caps.

Ça plane pour eux !

Démonstration au Cap Blanc-Nez



Aéromodélistes, parapentistes... et quelques oiseaux de passage vont pouvoir continuer à voler sur le Site des Deux-Caps et le Cap Blanc-Nez en particulier.

Aux côtés de Dominique DUPILET, Président du Département du Pas-de-Calais, Hervé POHER, Président d'Eden 62 et Matthieu DELABIE du Conservatoire du

Littoral, les Présidents de Vol De Pente 62, Jean MAZUY et de Paral'Aile 62, Laurent DEWISME, ont témoigné de leur plaisir à signer cette convention de bon usage qui leur permet de rester sur leur petit nuage !

Une démonstration de vol libre a clôturé cette rencontre sur le Cap Blanc-Nez, « le meilleur Site du Nord de l'Europe qui attire des amateurs belges, hollandais et britanniques » dixit Jean MAZUY !

Contacts
bastien.vincent@cg62.fr
www.paralaile62.free.fr
www.vdp-blanc-nez.com



Jean MAZUY, Hervé POHER, Dominique DUPILET, Laurent DEWISME et Matthieu DELABIE

Revue de presse

CÔTE D'OPALE

Parapente et vol de pente réglementés au Cap Blanc-Nez

Les oiseaux pourront nicher tranquilles

La pratique du parapente et de l'aéromodélisme au Cap Blanc Nez est désormais réglementée. « Être un grand site de France ne signifie pas qu'on ne peut plus rien faire sur le Site des Deux Caps » insiste Dominique Dupilet.

Être Grand Site de France a son prestige, mais aussi ses contraintes. Le Cap Blanc-Nez, site emblématique, « premier paysage de collines après la longue plaine de Flandre » dépeint Dominique Dupilet, président du département, demeure un site « fréquenté et fréquentable ». Au prix de quelques négociations, dont sont sortis contents l'association de parapente et vol libre Paral'Aile, l'association d'aéromodélisme Vol De Pente, le Conservatoire du Littoral, Eden 62 et le conseil général. Une convention a scellé leur accord.

Ni le parapente, ni le vol de pente ne sont des activités polluantes qui, elles, resteront proscrites au Cap Blanc-Nez. Ce qui était reproché à ces activités aériennes était d'effrayer les oiseaux. Le Cap Blanc Nez est un lieu de migration aviaire essentiel, indique Dominique Dupilet.

D'où les nouvelles règles auxquelles s'astreignent, de leur gré, Paral'Aile et VDP.

Les parapentistes devront désormais porter un badge à présenter aux gestionnaires des sites et/ou aux gardes assermentés en charge des espaces naturels concernés, à savoir le Cap Blanc Nez, la Crèche et le Cran aux Œufs. Leur décollage n'est plus autorisé que d'un point du cap, mais l'issue des négociations comble d'aise le président de Paral'Aile, Laurent Dewisme : « Vous nous donnez les clés du Paradis. » Du propre aveu d'un aéromodéliste, la convention n'est pas excessivement contraignante. Seul un des quatre postes de pilotages dont ils sont coutumiers leur est désormais interdit du 1er au 30 septembre. Soit pendant la période de nidation. Des panneaux d'usage, installés sur les parkings du Cap, rappellent les nouvelles règles.

Quant au contrôle du respect des nouveaux règlements, on compte évidemment sur la bonne foi des adhérents des deux clubs. Le président du département glisse au passage que les maires ont pouvoir de police.

Hervé Poher, président d'Eden 62 et nouvellement du Parc Naturel Régional, a donné sa vision des choses. « Le Cap Blanc-Nez ne doit pas être une zone de conflit perpétuel, mais une zone de concertation et d'arrangement entre les passionnés et les gestionnaires. Le Blanc Nez, en tant que Grand Site de France et zone Natura 2000, oblige à respecter des règlements et d'autres contraintes nous viennent du fait que la falaise recule. Mais cet espace naturel sensible doit rester ouvert à tout public. » Les deux loisirs en question sont des activités plutôt vertes (le vol de pente n'utilise pas de moteur, juste de l'électronique pour le guidage) et, en conséquence, une image compatible avec le label Grand Site de France. Comme le fait remarquer Hervé Poher : « Sur une image sur trois du Cap Blanc Nez, il y a une voile. Ces activités font désormais partie du paysage. » Enfin, signale le président d'Eden 62, « le parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est un endroit vivant. Nous n'allons pas le mettre sous globe. » Grégory FAUCQUEZ

Nord Littoral 12 avril 2012



Le Cap Blanc-Nez est considéré par les amateurs comme le meilleur site de vol de pente du nord de l'Europe.

COHABITATION

Parapentistes, aéromodélistes et oiseaux peuvent voler ensemble

Parapentistes, aéromodélistes et oiseaux vont pouvoir continuer à voler ensemble au Blanc-Nez. Désormais labellisé Grand site national, le cap est géré par le conseil général et le syndicat mixte Eden 62, et doit être protégé de façon drastique. Jusqu'ici habitués à pratiquer sans entrave leur passion, les aéromodélistes et les parapentistes ont été invités à signer une convention de bon usage du site. Elle a été signée mardi, après deux ans d'après négociations. « Il s'agit d'espaces naturels sensibles, achetés avec de l'argent public. On doit à la fois le protéger et l'ouvrir à tous, et ne pas le réserver à quelques-uns », a rappelé Hervé Poher, président d'Eden 62.

Les parapentistes, désormais, n'auront plus l'autorisation de voler le long de la falaise durant la période de nidification des oiseaux, soit du 1^{er} février au 15 juillet. « Nous avons discuté avec les ornithologues, avec lesquels nous avons des intérêts contradictoires, souligne Laurent Dewisme, du club Paral'Aile 62. Il y a eu des tensions, ça n'a pas toujours été simple... Mais aujourd'hui, à force de discussion, nous sommes parvenus à un bon accord, qui nous laisse ouvertes les portes du paradis ! » Ornithologues et parapentistes sont aujourd'hui les meilleurs amis du monde, les premiers ayant été invités à des baptêmes de l'air, les seconds invités à la découverte des oiseaux du cap.

Autres oiseaux, les planeurs télécommandés du club VDP 62 (VDP pour vol de pente) sont eux aussi autorisés à voler du cap Blanc-Nez, le « meilleur site du nord de l'Europe, qui attire des amateurs belges, britanniques ou hollandais », explique Jean Mazuy, président de l'association. L'activité des aéromodélistes n'est pas restreinte par la convention. Simplement, elle est strictement réglementée : ne pourront pratiquer l'aéromodélisme que les amateurs affiliés à la Fédération française de modélisme, et seul le club VDP 62 est habilité à fournir cette affiliation. ■

► Si ces activités vous intéressent, rendez-vous sur les sites paralaile62.free.fr et vdpblancnez.fr



Les parapentistes, les aéromodélistes et les ornithologues ont signé une charte de bon usage sur le site du cap Blanc-Nez.

Paral'Aile & Pipelettes

Bravo !

Bravo à John qui a obtenu sa qualif biplace. Il est également en train de passer sa qualif treuilleur.



Photos - Vidéos Oueb !

A voir ou à revoir, le **reportage d'Opale TV** (à 5'55") :

http://www.dailymotion.com/video/xqzoeu_opal-tv-le-magazine-de-la-redaction-edition-du-22-mai-2012_tvundefined

Photos du rassemblement de paramoteurs à Wimereux en mai :

http://www.photo-paramoteur.com/nouvelles_images/wimereux/index.html

Speedflying : <http://vimeo.com/41206514>

Alti-Vario

Start-up grenobloise qui fabrique un nouveau alti-vario-GPS ultraléger (120g). Variomètre, vitesse, altitude, finesse, cap, force G, heure, température, carnet de vols, trace en relief sur Google Earth, performances, stats...
279 euros.

<http://parapente.syride.com>



Chaussée aux Moines en repérage à Campagne-lez-Boulonnais. Il préparait pour le jour de l'Ascension, le tournage d'un clip en collaboration avec Greenpeace dont le scénario prévoit le largage d'un fromage (d'ou le masque...) sur le dôme du presbytère de Campagne lez Boulonnais.



Leur acteur fétiche n'a plus un poil de sec (à ce niveau, on ne peut pas parler de cheveux...)



PARAPENTE POURSUITE
+3500 Questions autour du PARAPENTE et de la MONTAGNE
OUVERT À TOUS : NON-VOLANTS, DÉBUTANTS, EXPERTS

55.60€
Prix web

HALTE AU MAUVAIS TEMPS !

Pluie,
Neige,
Vent...

VOLEZ EN INDOOR

AVEC LE JEU DE SOCIÉTÉ PARAPENTE-POURSUITE...

Jeu déclaré d'intérêt public par la Région Rhône-Alpes

Ronger son frein pour cause de mauvais temps [Définition] :
Retenir, refouler en soi son impatience, en s'efforçant de ne pas ouvrir de manière compulsive, son sac de parapente entreposé au bord du lit.

www.parapente-poursuite.com